



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Service Connaissances des Risques
Bureau Prévention des Risques

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°82-2022-02-11-00001 du 11 FEV. 2022
portant approbation de la mise à jour du dossier départemental sur les risques majeurs - DDRM

La préfète de Tarn-et-Garonne,
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L.125-2 relatifs au droit à l'information des citoyens sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et les articles R.125-9 à R.125-14 ;

VU la loi n°2004-811 du 13 août 2004 portant modernisation de la sécurité civile ;

VU l'arrêté du 9 février 2005 relatif à l'affichage des consignes de sécurité ;

VU l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2015 portant approbation de la mise à jour du dossier départemental sur les risques majeurs – DDRM ;

SUR proposition de la directrice départementale des territoires de Tarn-et-Garonne par intérim,

ARRÊTE :

Article 1er : La mise à jour du dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) pour le département de Tarn-et-Garonne est approuvée.

Article 2 : Le dossier comporte les informations relatives aux risques auxquels le département est soumis ainsi que des cartographies des zones exposées.

Article 3 : Le DDRM est consultable en préfecture, sous-préfecture de Castelsarrasin et dans les mairies du département, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans le département à l'adresse www.tarn-et-garonne.gouv.fr.

Article 4 : La secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne, le sous-préfet de Castelsarrasin, la directrice de cabinet, la directrice départementale des territoires par intérim, et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera inscrit au recueil des actes administratifs et accessible sur le site des services de l'État en Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban, le 11 FEV. 2022

La préfète,
~~pour la préfète et par délégation,~~

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Mauchet', with a stylized flourish at the end.

Chantal MAUCHET